N° 232 — 168e année — Un numéro : 5 centimes — Vendredi 5 Octobre 1906

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

& du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville ..... fr.	8.—	4.—	2.—
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9.—	4.50	2.25
Etranger (Union postale).	25.—	12.50	6.25

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
Bureau : 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

Du canton : 1re insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.
4 et 5 lignes..... 65 ct. 6 et 7 lignes 75 »
8 lig. et plus, 1re ins., la lig. ou son espace 10 »
Insert. suivantes (répét.) » » 8 »
De la Suisse et de l'étranger :
15 ct. la lig. ou son espace. 1re ins., minim. 1 fr.
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau : 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de PESEUX

Un bon vigneron est demandé pour cultiver 42¼ ouvriers de vignes, dès Noël prochain. S'inscrire au bureau communal jusqu'au samedi 13 octobre. Inutile de se présenter sans de bons certificats.

Direction des domaines.

Communes de Corcelles-Cormondrèche et Peseux

USINE A GAZ

Un emploi de chauffeur est mis au concours. Le cahier des charges est déposé chez le directeur de l'usine à gaz à qui peuvent être adressées les offres de service, jusqu'au 6 octobre prochain.

Comission de l'usine à gaz.

IMMEUBLES

A vendre à Draize, près de la limite du territoire de Peseux, un **beau terrain pour construction,** mesurant plus de 5000 mètres carrés. Issues faciles. Tramway. Vue superbe. Belle exposition au midi. S'adresser **Etude Ed. Petitpierre, notaire,** rue des Epancheurs 8.

IMMEUBLES

à Gletterens-Serroue sur Corcelles

à vendre ou à louer

Dame **veuve Bourgeois,** à Serroue sur Corcelles, offre à **vendre** ou à **louer,** pour époque à convenir, tous les immeubles qu'elle possède à Serroue (Gletterens), consistant en maison d'habitation, ferme, jardin et champs, ces derniers d'une contenance de 42,830 mètres carrés.

S'adresser pour les visiter à la propriétaire, à Gletterens, et pour tous renseignements en **l'Etude de Ch.-Edm. Ohnstein, notaire et avocat,** rue du Musée 4.

Vignes à vendre

On offre à vendre en bloc ou par parcelles, un lot important de vignes, en pleine valeur susceptibles d'être utilisées comme sols à bâtir. — Belle situation entre Serrières et Auvernier à quelques minutes du tramway. — S'adresser au notaire Ed. Petitpierre, 8, rue des Epancheurs.

Beau sol à bâtir de 1141 m²

Superbe occasion d'acheter **avantageusement** un terrain à Trois-Portes ; peut être divisé en deux parties ; situation tranquille, belle vue. Demander l'adresse du n° 59 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Belle propriété à vendre aux Hauts-Geneveys

Pour cause de départ, **M. Jean-Silvio Gesell** offre à vendre sa **belle propriété** située **au-dessus des Hauts-Geneveys,** comprenant :

1. Bâtiment principal, assuré **33,700 fr.**, et renfermant 4 cuisines, 12 chambres, grandes caves, écurie, porcherie, grange, grande citerne, puits, jardin, et **17 poses de bons champs** contigüs au bâtiment.

Bâtiment annexe au précédent, assuré **2,200 fr.**, et renfermant cuisine, 2 chambres, écurie, fenil, grenier.

Situation magnifique au bord de la route cantonale les Hauts-Geneveys-Vue-des-Alpes. Conviendrait pour pension-séjour d'été. — Eau abondante.

2. A la Serment, un domaine d'alpage de 30½ poses avec loge pour le bétail, **citerne neuve.**

3. Aux Hauts-Geneveys, lieu dit **Sous les Barres,** un champs de **33,471 m², 12½ poses.**

On vendrait aussi des **machines agricoles, chars, outils, ruches d'abeilles.**

Entrée en jouissance à convenir avec les amateurs. — S'adresser à **Mme Gesell, aux Hauts-Geneveys,** ou au **notaire Ernest Guyot, à Boudevilliers,** chargé de la vente.

A VENDRE

Pommes de conserve

Mme veuve BONNOT avise son honorable clientèle et le public en général qu'elle vient de recevoir **plusieurs vagons** de belles

pommes du Valais

fruits de premier choix à un prix raisonnable. On peut également s'adresser aux **magasins des Quatre saisons rue du Seyon 10 ou Evole 1.** — Réexpéditions au dehors.

Se recommande,
Vve BONNOT.

TÉLÉPHONE rue du Seyon 554 et Evole 597

AU TRICOTAGE

2, Trésor, 2

Pour la saison d'hiver, reçu un beau choix de
Laines-Soie, Hambourg, Schaffhouse, Schmidt, etc.
premières qualités

En magasin ou sur commande
Tricotage de caleçons, jupons, camisoles, cache-corset bas et chaussettes
GANTS — MERCERIE — TABLIERS

Rantage de bas et chaussettes
Se recommande, **A. WITTWER.**

TRAVAUX EN TOUS GENRES
A L'IMPRIMERIE DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

FRITZ MARTI soc. anon. WINTERTHUR
DÉPOT A YVERDON (place de la Gare) — DÉPOT et ATELIERS A BERNE

BATTEUSES

à main, à manège et à moteur de différentes grandeurs, avec et sans nettoyeurs, **Batteuses à vapeur fabrication Lanz,** partout reconnues comme les plus excellentes, insurpassables quant au rendement et d'une propreté de grains minutieuse. Consommation minime de combustible.

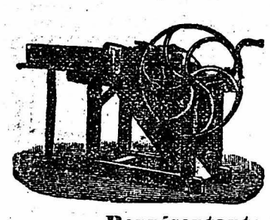

MACHINES A COMPRIMER LA PAILLE
avec LIEUSES à main ou automatique, éprouvées — MANÈGES

Tarares - TRIEURS - Concasseurs
Hache-Paille — Charrues — Cultivateurs
Pompes à purin
ECREMEUSES

Pulvérisateurs et soufreuses - Appareils à sécher les fruits
LIVRAISON A L'ESSAI
Garantie pour rendement et solidité

Représentant : M. CHARLES PERRIER, à Saint-Blaise

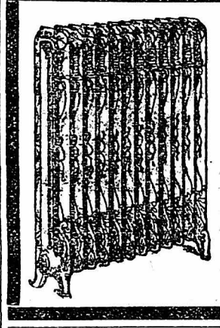

27 SABLONS 27

CALORIE

CHAUFFAGES CENTRAUX — **NEUCHATEL** — INSTALLATIONS DE CUISINE

— USINE A VAPEUR —

LA PLUS GRANDE
TEINTURERIE ET LAVAGE CHIMIQUE DE LA SUISSE
H. HINTERMEISTER
TERLINDEN & Cie, Succrs
Rue Saint-Maurice **NEUCHATEL** sous l'Hôtel du Lac
MAISON DE TOUT PREMIER ORDRE
Ouvrage prompt et soigné — Prix modérés
ON PREND ET ON LIVRE A DOMICILE

— 200 EMPLOYÉS —

CHASSE

FUSILS FINS
MUNITIONS
ACCESSOIRES

PETITPIERRE Fils & Co - NEUCHATEL
MAISON FONDÉE EN 1848

Vient d'arriver

un grand choix de beaux
Corsets tout nouveaux
de Bruxelles et Paris en tous genres et tous prix

INDISPENSABLES — COLS DE DAMES

Se recommande,
Mme BERTHA FONTANA.

MAISON FONDÉE EN 1879

CHAUSSURES

C. BERNARD
Rue du Bassin, près du passage du tram

GRAND ASSORTIMENT DE
Chaussures fines
pour dames, messieurs, fillettes et enfants

Spécialité de genres élégants et solides, cousu à la main, cousu trépointe, système Welt ; en chevreau glacé, box calf, veau ciré, veau russe, noir et couleur.

Souliers Richelieu à lacets et à boutons
BOTTINES à lacets et à boutons formes élégantes et chaussant très bien, dans tous les prix, provenant directement des fabriques de
MM. les fils de C.-F. Bally ; Strub, Glutz & Cie, etc.

Grand assortiment de souliers légers en toile blanche, grise, beige, brune et noire.

Crème jaune, noire, blanche, pour l'entretien des chaussures fines
Cirage, Graisse, Lacets, Semelles

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Réparations promptes et bien faites

ESCOMPTE : 5 0/0

Se recommande, C. BERNARD

SAMEDI 6 OCTOBRE
dès 7 heures et demie il sera vendu sur la
Place du Marché
à côté de la fontaine, de la belle viande de deux jeunes
vaches grasses
à 60 centimes le demi-kilo.

Mme HUGUNIN-ROBERT
Tous les samedis
Taillaules fines
de Charles GREZET-HAUSER
COUVET

Pour cause de manque de place, à vendre d'occasion, un appareil photographique 13/18 ainsi que 18 chaises. H 1269 N
S'adresser Clos-Brochet 17.

ESCRIME
MASQUES
GANTS
FLEURETS - LAMES
ACCESSOIRES, ETC.
N.-B. — Un lot d'articles un peu passés **au prix de facture**
PETITPIERRE FILS & Co
NEUCHATEL
Treille 11, au 1er étage

Ecriteaux ***Moût***
Grand format sur carton . 0.40
» sur papier . 0.25
Petit format sur carton . 0.30
» sur papier . 0.20
AU *BUREAU DU JOURNAL*

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Épancheurs, 8
Malaga Brun Misa
Malaga Doré Misa
Moscatel Misa
Vin de Madère
à 1 fr. 30 la bouteille, verre perdu
Nous reprenons les bout. à 15 c.

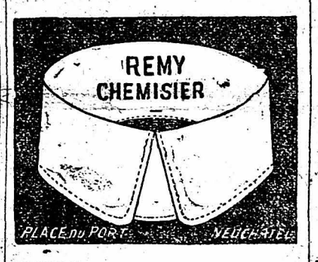

Confiserie-Pâtisserie
C. Sperlé
Maison de la « Feuille d'Avis »

Dès aujourd'hui
PIECES
à la
CREME
en tous genres

AUX TROIS CHEVRONS
Bijouterie — Horlogerie
Orfèvrerie — Numismatique
A. JOBIN
NEUCHATEL

SAUMON
au détail, **1 fr. 75** la liv.
Soles et Turbots d'Ostende
MERLANS à 60 cent la livre
Cabillaud / **Aigrefin** à 70 ct. la livre.
Perches - Palées - Brochets
Bondelles
POULETS DE BRESSE
à **1 fr. 50** la livre
Dindons - Canards - Pintades
Gros pigeons romains
GIBIER
Gigots de Chevreuils
Lièvres du pays
Faisans dorés - Perdreaux
BELLES PERDRIX
à **1 fr. 50** pièce
Caviar — Rollmops
Bismarkhæringe
Filets de harengs à l'huile
Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Épancheurs, 8
Téléphone 71

V. REUTTER Fils

Rue du Bassin 14
Téléphone 170 — Entrepôt en gare C. F. F.

Cokes Patents de la Ruhr :
Consolidation, calibre 40/60 et 60/100mm.
Autres premières marques de divers calibres, 20/40, 30/50, 40/60, 60/100mm, pour s'adapter exactement aux divers appareils de chauffage.

Anthracites belges :
Bonne Espérance Herstal, marque **Ancre,** sans rivale, et autres qualités de 1er choix.

Briquettes de lignite :
Remplacent avantageusement la tourbe dans n'importe quel foyer.

Houilles pour cuisines :
Braisette du **Hasard** (Belgique), sans aucune fumée, rendement calorique excessivement intense.
Houilles de **Brnay** et **de la Sarre,** à longue flamme, conviennent spécialement aux grands foyers.

Coke de gaz :
Diverses grosseurs ; très économique.

DEMANDEZ PARTOUT
L'AMER APÉRITIF SANS RIVAL **BRACCO**
Spécialité de la maison
MARIO BRACCO, Zurich
Représentant-dépositaire pour Neuchâtel et Val-de-Travers :
M. COSIMO ZULLO, Neuchâtel.

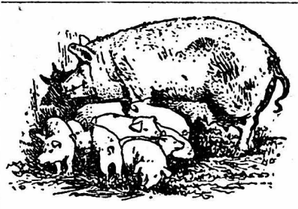

ETABLISSEMENT de la
Société des Laits Salubres
NEUCHATEL
Beau choix de JEUNES PORCS
pour l'engrais c.o.
races Yorks et Craonnaise

Fabrique de **Cercueils**
Ed. Gilbert, Neuchâtel
MAGASIN ET ATELIER RUE DES POTEAUX
Grand choix d'articles mortuaires

Fourneau

Faute d'emploi à vendre à bas prix un très bon fourneau inextinguible, donnant énormément de chaleur et consommant très peu.
Demander l'adresse du n° 43 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On offre à vendre à de favorables conditions, quelques centaines de
fûts vides
en chêne, usagés, mais en bon état, de 600 litres environ. S'adresser à **M. Ernest Villars,** négociant en vins, **La Chaux-de-Fonds.** H 3639 C

Horlogerie-Bijouterie
ARTHUR MATTHEY
actuellement rue Saint-Honoré 14

Régulateurs
Pendules
Réveils
Montres
Chaînes
Bijouterie
Beau choix dans tous les genres
Orfèvrerie argent
ORFÈVRERIE métal argenté
ALLIANCES
Garanties - Prix modérés - Réparations

Vermouth de Turin
VÉRITABLE
à 1 fr. le litre
Se recommande,
J. Heckle, comestibles
6, Rue du Bassin, 6 - Téléphone 827

CONSOMMATION
Sablons - Moulins - Cassardes - Faubourg
Parcs - Marin - Saint-Blaise

Wienerlis, à 10 cts la pièce.
Cervelas, à 15 cts la pièce.
provenant de la grande charcuterie de la Société générale de consommation, à Bâle. — Marchandise toujours toute fraîche, provenant de bétail abattu spécialement pour ces produits le jour précédant la mise en vente.
Arrivages les mardis, jeudis et samedis
S'approvisionner à la première heure ou commander à l'avance, à cause de l'enlèvement rapide.
Choucroute de 1re qualité
à 15 cts la livre

Voir la suite des « A vendre » à la page trois.

Fourneau

à vendre, en bon état, moitié prix. S'adresser Hôpital 14, magasin. c.o.

Attention

Soieries, reçu un grand choix coupons, pour doublures, cravates, etc., **depuis 1 fr. 70 le mètre, chez Mme Fuchs, Place-d'Armes 5.**
Cette vente durera quatre jours.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer pour tout de suite ou 24 décembre, un logement bien situé, de 2 chambres et alcove. — Prix 456 fr. — S'adresser faubourg du Lac 17, au magasin.

A LOUER

pour tout de suite ou pour date à convenir, un logement remis à neuf, de 2 chambres, cuisine et dépendances, buanderie, séchoir, gaz à la cuisine. S'adresser boulangerie Breguet, Moulins 17. c.o.

A louer, à partir du 1er octobre, un beau logement de 5 pièces avec balcon et dépendances. S'adresser rue des Beaux-Arts 15, 2me étage, à gauche. c.o.

A louer, dès maintenant ou pour époque à convenir, avenue de la Gare 8, un bel appartement de 7 pièces et dépendances, avec jardin. Etude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. — S'adresser à James Brun, Tertre no 18. c.o.

Rue des Poteaux, à louer pour le 24 décembre prochain, un appartement de **2 chambres** et dépendances. S'adresser **Etude Petitpierre, notaire**, Epancheurs 8. c. o.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, rue et place Purry, un appartement de 4 chambres et dépendances. — S'adresser à l'Etude Wavre.

Appartements neufs, confortables, soignés, 4 pièces, rue de la Côte, vis-à-vis de la gare. S'adresser à Henri Bonhôte, architecte-constructeur. c. o.

CHAMBRES

Belle chambre à deux lits, avec pension soignée, pour messieurs ou demoiselles. Demander l'adresse du no 54 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A louer
belles chambres
dont une à deux lits, alcove et balcon, avec pension soignée dans famille française. Beaux-Arts 17, au 2me.

Deux jolies chambres meublées, faubourg de l'Hôpital 9, 1er. c.o.

Jolies chambres meublées, rue du Concert 2, 3me.

A proximité de la gare, belles chambres meublées. Prix avantageux. Côte 17, rez-de-chaussée.

Pension-Famille

Chambres confortables; pension soignée. S'adr. Bellevaux 10. c. o.

Jolies chambres meublées, au midi. Avenue du 1er Mars 4, 1er étage, à gauche.

Jolie chambre meublée. Rue Coulon 10, rez-de-chaussée.

Chambre meublée, au soleil, chauffable. 1er Mars 2, plain-pied, gauche.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir une chambre mansardée, située **rue Louis Favre. Prix 5 fr. par mois.** S'adresser **Etude Petitpierre, notaire,** Epancheurs 8. c. o.

Jolie chambre meublée, au soleil. Place Purry 5, au 1er. c.o.

Belle grande chambre pour monsieur rangé. Pourtalès 8, au 1er. c.o.

A louer une chambre meublée. S'adresser rue du Seyon 24, au 2me.

Chambre à louer à une dame d'un certain âge. S'adresser Moulins 32, 3me.

A louer deux belles chambres meublées, bien exposées au soleil, avec ou sans pension. Ecluse 24, 3me, à droite.

A louer une belle chambre claire et chauffable, avec dépendances, pour une personne propre et tranquille. Rue Louis Favre 20, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée, au soleil, près de l'Académie, faubourg du Crêt 19, 2me étage.

Jolie chambre avec pension soignée
Faubourg de l'Hôpital 34, au 1er étage.

Jolie chambre et pension soignée
19, rue des Beaux-Arts, 3me.

Jolie chambre avec balcon, vue superbe. Côte 33, au second. c.o.

Une demoiselle trouverait dans une famille de la ville,

une chambre

à partager avec la fille de la maison. — S'adresser Gibraltar 8, 1er.

LOCAT. DIVERSES

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, au Val-de-Ruz, dans un village industriel,

atelier pour charron

qui conviendrait à jeune homme. Travail assuré. — A la même adresse on demande un jeune ouvrier maréchal ou un apprenti.

Demander l'adresse du no 56 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOCAL à louer, au plain-pied. — S'adresser Balance 2, 2me étage.

BEAU MAGASIN

à louer au Faubourg du Lac pour Saint-Jean 1907. Conviendrait particulièrement pour un commerce d'épicerie. S'adresser Etude Ed. Petitpierre, notaire, 8, rue des Epancheurs. c. o.

LOCAL

A louer pour le 24 septembre prochain ou plus tard, un grand local à l'usage de chantier ou dépôt, situé au Rocher. Prix 10 fr. par mois. — S'adresser **Etude Petitpierre, notaire,** Epancheurs 8. c.o.

Magasin aux Parcs

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, **un beau magasin** situé aux Parcs. S'adr. **Etude Petitpierre, notaire,** Epancheurs 8. c.o.

DEMANDE A LOUER

HORLOGERIE

On demande à louer à Neuchâtel un local, si possible avec petit bureau, pour 15 à 20 ouvriers.

Le local doit être bien éclairé et on n'exige aucune force motrice ou transmissions.

Adresser les offres à case postale no 176, la Chaux-de-Fonds.

OFFRES

Jeune fille libérée des écoles,

cherche place

pour aider dans un ménage ou auprès d'enfants et où elle pourrait apprendre le français. Offres à Mlle Joséphine Getzmann, chez Mme Kramer, sellerie, Peseux. H 1265 N

Jeune fille

sachant cuire, cherche place comme remplaçante. S'adresser à E. Oesch, Promenade Noire 1, Neuchâtel.

UNE JEUNE FILLE

âgée de 20 ans, cherche place dans une bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français; de préférence à Neuchâtel. S'adresser à Mme veuve Widmer, Kramgasse 83, Berne.

PLACES

Domestique
marié et connaissant les chevaux, pourrait entrer tout de suite comme camionneur chez Auguste Lambert, gare Neuchâtel.

On cherche, pour entrer tout de suite,

une personne

d'un certain âge, 28-35 ans, sérieuse et de toute confiance, capable de s'occuper d'un ménage de 4 personnes sans autre direction. Bonne cuisine bourgeoise. Adresser offres, prétentions, certificats et si possible photographie à Mme B. Rudishauser, magasin «Au Louvre», Vallorbe. H 26317 L

Bon domestique

pour aider dans la maison et pour soigner un jardin potager en été, est cherché, pour tout de suite, par Dr Burger, Landeron.

On cherche pour Lausanne,

bonne pour tout faire

recommandée et connaissant bien son service, de préférence une Allemande sachant un peu le français. — S'adresser à Mme Sacc-de Perrot, à Colombier.

On demande, dans un ménage soigné,

une fille

sachant très bien cuire et connaissant tous les travaux du ménage. Gage 40 fr. Entrée tout de suite. S'adresser à Mme Aimé Rueff, 66, Léopold Robert, la Chaux-de-Fonds.

On demande pour tout de suite une bonne

cuisinière

propre et active, pour faire un ménage soigné. Demander l'adresse du no 45 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande, pour le 15 octobre, une personne entre 30 et 40 ans, fidèle, dévouée et forte, pour s'occuper d'une dame paralysée et s'aider dans le service des chambres. Offres à Mme Nicolet, Parc 43, La Chaux-de-Fonds.

On cherche à placer jeune

FEMME de CHAMBRE

allemande, honnête et bien recommandée. Ecrire à L. J. 47 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On cherche une H. 6007 Q.

jeune fille

libérée des écoles, de bonne famille, pour deux enfants ou pour aider au café, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Albert Portmann, café de la Poste, Oberwil (Bâle-Campagne).

Dans un petit ménage, on demande une

VOLONTAIRE

S'adresser Parcs 47a, 1er étage.

Mme Ernest Bouvier, Evole no 4, demande une

Jeune Fille

honnête et active, connaissant la cuisine.

La Famille, bureau de placement, Treille 5, demande et offre cuisinières, femme de chambre, filles de ménage et cuisine.

EMPLOIS DIVERS

Un garçon

hors des écoles, trouverait place tout de suite pour porter le pain. S'adresser boulangerie Courvoisier.

On demande dans la quinzaine une

bonne sommelière
ainsi qu'une
bonne cuisinière
Demander l'adresse du no 55 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une jeune fille, ayant fait une année d'apprentissage, cherche à se placer comme

VOLONTAIRE

chez une couturière pour se perfectionner. Demander l'adresse du no 57 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Jeune garçon, libéré des écoles, cherche place de

commissionnaire

dans un magasin. Demander l'adresse du no 58 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Jeune fille ayant fait un apprentissage de

couturière pour dames

de 1 an ¼, cherche place chez une bonne couturière pour se perfectionner. Offres sous H. 1266 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

POUR BOULANGER

Un jeune et robuste boulanger-pâtissier, parlant l'allemand et le français, cherche place dans une grande boulangerie. S'adresser à W. Schmid, charron, Wellhausen, Thurgovie.

Une demoiselle

parlant français et allemand, possédant belle écriture, désire trouver place dans un bureau pour correspondance française ou dans une étude de notaire ou avocat.

Demander l'adresse du no 60 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Dessinateur-Architecte
25 ans, pratiquant plusieurs années en Suisse allemande, cherche engagement pour tout de suite. — Offres sous chiffre **A. A. 100 à l'Union Réclame, Bâle.** O. 3406

Plusieurs jeunes filles

trouveront tout de suite occupation facile et bien retribuée à la fabrique de cartonnages, Collégiale 1.

UNE PERSONNE

bien recommandée, demande des journées pour laver, récurer ou faire des nettoyages. S'adresser au bureau de renseignements, rue du Coq-d'Inde 5, rez-de-chaussée.

Un peintre demande modèles, jeunes gens ou jeunes filles. Ecrire à J. B. 39 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Un jeune

ouvrier jardinier

trouverait à se placer tout de suite chez M. Hurni-Philippin, horticulteur, Poudrière 45, Neuchâtel. c.o.

On engagerait encore un bon

voyageur

Machines à coudre, Temple-Neuf 3.

Cartes de visite en tous genres ⊛⊛⊛ à l'imprimerie de ce journal

GRAND MAGASIN

A LA HALLE AUX TISSUS

ALFRED DOLLEYRES

2, Rue du Seyon - **NEUCHATEL** - Rue du Seyon, 2

Les assortiments d'automne et d'hiver sont au complet

Marchandises de bonne qualité et de 1re fraîcheur

APPRENTISSAGES

On cherche

Une jeune fille

désirant apprendre la lingerie et la chemiserie et la langue allemande. Vie de famille. Conditions favorables. — L. Hediger-Siegrist, Menziken (Argovie).

PERDUS

Perdu jeudi, sur le marché, un
portemonnaie
contenant environ 25 fr. Le rapporter au poste de police contre récompense.

On peut

réclamer un vélo

en le désignant chez H.-L. Muller, négociant, Neuchâtel.

Perdu, dimanche dernier, de Boudry à Neuchâtel,
une manchette
avec bouton or. Prière de la remettre, contre bonne récompense, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 51

ÉGARÉ

un pigeon boulant anglais, blanc. Le rapporter contre récompense à la corderie rue du Seyon.

On a perdu, dimanche 30 septembre, sur le quai de la gare à Neuchâtel, ou de la Maladière à la gare, en passant par Gibraltar et la salle d'attente des secondes classes, une

montre or

avec petite chaîne et clef, portant sur la cuvette le nom Louise Jacot. La remettre, contre récompense, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 44

A VENDRE

COUPE

Personne disposée à donner des **cours de coupe** trouverait à acheter un **matériel complet**, en bon état, pour cause de départ. On la mettrait au courant d'une bonne **méthode simple**. Affaire avantageuse. — Demander l'adresse du no 41 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

Lanolin - Toilette - Cream

Incomparable pour la beauté et les soins de la peau

MARKE PFEILRING.

Se trouve chez tous les pharmaciens et droguistes

En boîtes à 15, 25 et 75 cent., en tubes à 50 cent. et 1 fr.

Demandez seulement la marque « CERCLE A FLECHES »

Véritables
Saucisses de Francfort
à **40 c.** la paire
Saucissons de Gotha - Mettwurst
Saucissons au foie truffé
Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8
Téléphone 71 c. o.

GIBIER
Gigots de chevreuil
Lièvres d'Allemagne
depuis **5 fr. pièce**
Lièvres du pays
Perdreaux, Perdrix, Cailles

POULETS DE BRESSE
à **1 fr. 50** la livre
DINDONNEAUX - CANARDS
Gros pigeons romains
Soles - Limandes
Cabilland, Aigrefins } à 70 cent. la livre
MERLANS
à **60 ct.** la livre
Brochets - Palées - Perches
Féras - Bondelles
SAUMON FUMÉ
Filets de harengs à l'huile
SALADE AU MUSEAU DE BŒUF
Sardines russes - Rollmops
Bismarkhæringe
ANCHOIS NORVÉGIENS
Se recommande,
J. HECKLE, comestibles
rue du Bassin 6 — Téléphone 827

*Travaux en tous genres * * * * * * à l'imprimerie de ce journal*

GROS **Commerce de Cuirs** *DETAIL*
E. JEANMONOD
Rue du Temple Neuf - NEUCHATEL - Rue du Temple Neuf
Grand choix de cuirs crouponnés, forts et lissés
Courroies de transmission en cuir de 15 à 120 mm. de large au prix de fabrique
Cordes en cuir torses et massives, et accessoires
Embouchoirs, formes à torcer
Remède infaillible contre les cors, les verrues et la peau dure
Instrument à couper les cors sans se blesser
etc., etc.

VARICES
jambes ouvertes, plaies, varicocèles, exzémas, etc., guérison certaine et prouvée par les
Thés Antivariqueux
1 fr. la boîte, et
Pommade Antivariqueuse
1 fr. 50 le pot.
Envoi partout contre remboursement. **Em. Kornhaber,** herboriste diplômé, **Genève,** Tour-Maîtresse 46.

AVIS DIVERS

Laboratoire d'analyses industrielles

A.-F. Leuba, chimiste
FLEURIER
Rue du Pont 16
TÉLÉPHONE

Analyses de combustibles, engrais, eaux, matériaux de construction, métaux, alliages, denrées alimentaires, vins, etc.
Analyse complète des urines.

DEM. A ACHETER

Vin blanc

On demande à acheter quelques mille litres vin blanc du pays 1905, **parfaitement clair et limpide,** livrables tout de suite. — Adresser échantillons et prix à Chr Perrier, à Saint-Blaise.

Jeune instituteur

de la Suisse allemandé, désirant apprendre le français, aimerait être reçu dans famille du canton de Neuchâtel, où il donnerait éventuellement des leçons d'allemand et de piano. S'adresser à Dom. Bættig, inst., Munster (Lucerne).

---

4 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

L'OFFENSIVE

PAR

ALBÉRICH CHABROL

Merlin, une fois encore, approuve avec un balancement énergique de son crâne rose. Mais j'ai partie gagnée; je saute au cou de mon tuteur en lui disant:

— Allons, allons, maître Loriol! Soyez beau joueur: songez à dresser le contrat de mariage entre M. Marc Delombre et demoiselle Henriette des Angles, et n'oubliez pas de passer chez votre tailleur pour commander votre habit de noce, car c'est vous qui me conduirez à l'autel... et avant qu'il ait coulé beaucoup d'eau encore sous les ponts du Rhône, je vous en réponds!

Pendant ma tirade, mon tuteur, avec une moue féroce, a ouvert son coffre-fort d'où il tire une forte liasse de billets bleus. En les tendant à Merlin, il bougonne:

— Je veux qu'à tout hasard vous ne manquiez jamais de fonds pour la ramener... ou pour la faire soigner là-bas si sa folie augmente.

Puis, s'adressant à moi:

— Et toi, n'oublies pas, quoi qu'il arrive, que je m'en lave les mains!

— Parfait! Et si vous ne me laissez pas partir sans me pincer un bon petit sourire, je vous enverrai pour vos étrennes une belle aiguière de vermeil.

Je lui mets un baiser sur la pointe du crâne en coulant mon regard; personne que moi ne devinerait son sourire tant il le mord furieusement sur sa lèvre inférieure; mais je l'ai vu, et je pars en triomphe à travers les ponts, emmenant Merlin comme un esclave enchaîné.

Une fois ou deux je m'amuse à me laisser rouler et soulever par le mistral; mon Dieu! il me semble que je n'ai ainsi qu'à m'abandonner à tous les éléments, que tous se concertent pour m'emporter dans le paradis terrestre auquel je rêve!... Lorsque je me retourne pour détordre mes jupes, je vois le pauvre Merlin qui se tasse au contraire désespérément, une main sur son chapeau, l'autre tendue devant lui comme une rame, et les rafales m'apportent de minute en minute son gémissement régulier. Je finis par lui prendre le bras, et l'entraîne en lui criant à l'oreille:

— Eh gros bêta! Fais comme maître Loriol: lave-t'en les mains!

Est-ce orgueil de copier un illustre modèle? Merlin se ranime quelque peu. Rosine, à son tour, apprenant que maître Loriol approuve, ou du moins laisse faire, n'ose plus trop se récrier, et bientôt tous trois nous nous affairons à préparer ma malle.

Un moment j'avise une jupe de drap prune, près de laquelle pend un corsage de taffetas noir et un tablier gorge de pigeon: cela fait partie de mon costume d'Arlésienne que mon oncle m'avait donné pour ma fête, et que je m'amusais à mettre de temps en temps. Et je vais dire à Merlin qui, en manches de chemise, répare une courroie de ma malle:

— Mais j'y pense, Merlin, est-ce que ta nièce Mion ne porte pas, comme Rosine, le costume des Arlésiennes? Oui? Je devrais donc mette le mien, il me semble...

La proposition, loin d'être goûtée, exaspère le pauvre homme:

— Ah! bien, ça nous manquait encore, cette idée!... Dire que c'est moi qui «te sortirai» dans Paris!... On ne se retournera peut-être pas assez déjà sur notre passage!

Je lui demande si on a la coutume, à Paris, de se retourner sur le passage des jeunes filles... Il ne daigne pas me répondre directement, mais il déclare dans un grognement formidable que jamais, au grand jamais, on ne le verra monter en chemin de fer avec moi vêtue en Arlésienne. Je n'ai pas voulu faire déborder sa coupe d'amertume, mais j'ai roulé en un petit paquet, qui n'avait l'air de rien, mon corsage, ma jupe, mon tablier et mes fichus, et ce soir, quand Rosine et Merlin sont allés se coucher, j'ai fourré le tout dans un coin de la malle encore ouverte, avec une boîte qui renfermait mes pendants d'oreille et la longue croix d'or de la «capella».

Avant de me coucher, moi aussi, j'embrasse pour le dernier bonsoir le portrait de mon oncle: lui, il me sourit longuement, il m'approuve sans restriction et il m'assure tout bas que je ne reviendrai pas seule ici près de lui...

Paris, samedi 30 novembre.

Ma première journée à Paris! Eh bien, elle ne me laisse pas le moindre regret d'y être venue. Il faut, certes, que le repentir ne soit pas un mal qui se gagne, car plus de dix fois depuis que nous avons descendu tous deux le rocher des Angles, Merlin s'est frappé la poitrine pour son péché d'y avoir fait une halte, selon lui aussi funeste.

Notre voyage a été délicieux pourtant, quoique, un peu avant Lyon, le soleil nous ait quittés avec le mistral, et que le ciel se soit comme écroulé à demi sur la terre, tant l'espace a brusquement diminué entre lui et la tête des collines. Car, passé la vallée du Rhône, il n'est plus question de montagnes: ce sont des taupinières qui remplacent nos grands sommets, ici et là, et, au pied de ces taupinières, en Bourgogne, le long de bois, trempées de brouillard, j'aperçois des traînées de chaumières, de celles dont il est tant parlé dans les livres de poésie, mais qui, en réalité, ressemblent un peu trop à des huttes de tribus sauvages.

D'ailleurs, dans la fuite désordonnée du rapide, tout me plaisait ou du moins me divertissait, jusqu'aux volées de corbeaux sur les plaines toutes nues, et les villes arrosées de pluies diluviennes que nous traversions avec des sifflements de monstres fabuleux, et, dans notre compartiment, les figures enfumées de mes compagnons de route. Un vieux ménage emplissait les deux coins, sur la contre-voie, avec toute une cargaison à lui dans les filets. La dame employait ses loisirs à tenir, bien étalé, une immense fourrure sur ses genoux et sur ceux de son mari comme si nous avions à traverser les steppes sibériens. Leurs figures à tous deux, mornes et ridées en longueur, exprimaient comme un ennui mortel de vivre ensemble depuis leur jeunesse, et je me demandais si, dans quelque quarante ans d'ici, Marc et moi nous ferions un si piètre spectacle avec nos rhumatismes, nos rides et nos cheveux blancs...

Cette image de la petite vieille recroquevillée que je deviendrai un jour me paraissait si drôle qu'une envie de rire me tourmentait chaque fois que je regardais le couple respectable et morose, mais alors je rencontrais les yeux d'un jeune homme qui occupait une place à côté de Merlin et qui, penché sur son accoudoir, lisait les journaux, — ou faisait semblant, je crois, — et je prenais l'air le plus indifférent du monde en continuant à veiller le sommeil de Merlin. Car le brave homme somnolait invinciblement, malgré des efforts stoïques et malgré les sursauts de sa conscience inquiète. Je le voyais, de quart d'heure en quart d'heure, soulever d'un coup son buste: avec des yeux d'ahurissement et de méfiance, il inspectait l'attitude de nos compagnons, celle surtout du jeune homme, son voisin. Puis, pendant quatre ou cinq minutes, il me questionnait: — N'avais-je pas faim?... n'avais-je pas soif?... ni trop froid?... ni trop chaud?... — et, l'interrogatoire achevé, à court de conversation, il dodelinait de la tête et se laissait bercer par le roulement du train.

L'heure du déjeuner seule a été pénible entre nous deux. Merlin aurait voulu m'apporter mon repas dans le compartiment; mais, dès l'arrêt du train, j'ai sauté sur le quai de la gare, et forcément il m'a suivi au vagon-restaurant, sa grosse figure navrée, piteuse, comme celle d'un clown battu. Il ne voulait pas se mettre à table.

— Surtout, ne commande que pour toi! me disait-il à voix basse et rageuse.

— Si tu veux! Mais c'est pour le coup qu'on va nous remarquer!

Tous les yeux étaient déjà braqués sur nous, et j'observais que le «jeune homme» de notre compartiment semblait, en souriant, donner des explications hasardées sur le couple un peu désassorti que nous formions, Merlin et moi. La chère n'était pas fameuse, mais on avait l'air de faire un pique-nique en pleine campagne, et je déjeunais de très bon appétit, pendant que Merlin grignotait du bout des dents.

Aussi, j'abrégeai son supplice, et, de retour à nos places, je lui fis part de mes crottes de chocolat qui firent, je crois, le plus substantiel de son déjeuner. Nous les croquions encore en arrivant à Paris à la fin du jour. Ah! que ce fut bon, après le tintamarre de l'arrivée, la bousculade des facteurs et des bagages, et la course finale de notre voiture à travers les ponts et les rues boueuses et populeuses, de se trouver dans cette bonne et tranquille rue de Notre-Dame-des-Champs, et dans la maison de mon cousin Marc! C'est curieux, mais je n'éprouve aucun étonnement de m'y trouver, je ne m'y sens pas du tout étrangère! Les souvenirs de mon enfance m'ont déjà reprise. La chambre de ma tante, dans laquelle j'ai couché cette nuit, m'a paru un pays familier. Je me rappelle y avoir vu bien des fois la mère de Marc, languissante sur sa chaise longue, car elle demandait souvent qu'on m'amenât près d'elle: mes jeux, mon babillage l'amusaient; jamais je n'ai entendu de sa bouche un mot d'impatience ou de lassitude. Bien certainement, elle aurait aimé m'appeler sa fille, et il est impossible qu'elle m'en veuille d'avoir «pris l'offensive» envers son fils.

J'ai visité la maison aujourd'hui. Un regret m'était resté, en quittant les Angles, de ne pouvoir apporter ma harpe. Aussi, ce matin, en explorant le grand salon dont Merlin ouvrait les persiennes, quel ravissement de trouver là un beau triangle d'or, que je me suis empressée de faire briller au jour en lui retirant sa housse! Puis, aussitôt installée sur le bord d'un fauteuil, j'ai promptement palpé les cordes, esquissé quelques arpèges. Merlin, bouche bée, sa «tête de loup» droite près de lui comme une hallebarde, me regarde et m'écoute avec complaisance; alors, je laisse de côté la harpe, je me précipite sur le piano et j'entame une valse de Strauss; sans la finir, je vire sur le tabouret et je sors un beau violon de sa boîte capitonnée en peluche: deux coups d'archet, et je décroche une mandoline sur la muraille. Merlin déclare:

— Ah! bien! il ne lui en faudra pas tant pour connaître tout de suite que tu es de la famille!

— Sois tranquille, je ne lui montrerai pas tous mes talents en un jour.

D'ailleurs, en réalité, c'est de la harpe seule que je tire un parti sérieux et grâce à la faveur que Marc témoigna jadis à cet instrument devant moi. Mais Merlin est homme à s'y méprendre. Un peu plus tard, Merlin venait me chercher pour me faire voir la chambre de la cuisinière, après l'avoir astiquée de fond en comble. Cette chambre se trouve, comme la sienne, au rez-de-chaussée de la maison, sur le jardin — sous-sol par rapport à la rue. — Elle est assez grande; un papier clair à fleurettes tapisse les murs; le lit de fer, la commode, la «toilette» reluisent des sueurs de Merlin. Manque la traditionnelle et si utile armoire à glace; mais, grimpée sur une chaise, je constate immédiatement que je me vois ainsi en pied dans la glace de la cheminée.

(A suivre.)

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel,* en ville, 8 fr. par an.

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS
ET
UNION COMMERCIALE

COURS DU SOIR -- HIVER 1906-1907

Réunion des participants aux cours:

SALLE N° 23 (halle de gymnastique) DE L'ECOLE DE COMMERCE, à 8 heures

INSCRIPTIONS ET PREMIERE LEÇON:

LUNDI 8 OCTOBRE: Français, Allemand, Sténographie française.
MERCREDI 10 » Arithmétique commerciale, Economie politique, Dactylographie Sténographie allemande.
JEUDI 11 » Anglais, Italien, Géographie commerciale, Législation.
VENDREDI 12 » Tenue des livres, Calligraphie.

COMMISSION DES ÉTUDES.

P. S. — La finance d'inscription de 5 fr. sera perçue à la première leçon.

Casino Beau-Séjour

Samedi 6 octobre, dès 8 h. du soir

à l'occasion des vendanges

GRAND BAL

Orchestre PELATI

SOCIÉTÉ DES Fabriques réunies de Céruse, Couleurs DITES COGOLETO et PRODUITS CHIMIQUES, à GÊNES

Les porteurs d'obligations de 500 fr. de notre emprunt 4 ½ %, 2me émission, sont informés qu'au tirage du 21 septembre 1906, les numéros ci-après sont sortis remboursables dès le 31 mars 1907.

Nos 19	55	123	171	223	339	409	467	513	598	661	732	827	896
21	56	124	173	229	349	413	474	514	603	683	748	830	987
24	69	132	179	230	360	421	475	524	629	686	753	833	
25	89	133	201	249	376	426	477	540	635	694	755	854	
41	90	142	202	270	385	428	488	549	640	698	761	859	
43	96	160	219	289	406	437	490	552	646	717	795	876	
46	120	165	221	305	467	445	501	556	653	730	812	891	

Ces obligations cesseront de porter intérêt à partir du 31 mars 1907 et seront payables à cette date, sans frais, chez MM. Berthoud & Cie, et MM. Pury & Cie, banquiers, à Neuchâtel (Suisse).

Gênes, 1er octobre 1906.

Le Conseil d'administration.

Théâtre de Neuchâtel

Dernière tournée de M. MOUNET-SULLY

UNE SEULE REPRESENTATION DE GALA

Bureaux à 8 heures — Rideau à 8 h. ½

VENDREDI 5 OCTOBRE 1906

avec le concours de

M. MOUNET-SULLY

Sociétaire-Doyen de la Comédie-Française

Mlle ODETTE DE FEHL	Mlle JEANNE RÉMY	M. JOUHARD
De l'Odéon	De l'Odéon	de la Comédie-Française
jouera le rôle d'Isabelle	jouera le rôle d'Inès	jouera le rôle de Don José

DANS

La VIEILLESSE de DON JUAN

Pièce en trois actes de MM. Mounet-Sully et Pierre Barbier

Costumes neufs de la maison GRANIER, faubourg Saint-Denis 16, Paris

La location se fait chez M. SANDOZ, magasin de musique, Terreaux 1.

Loges grillées, 15 fr.; Premières, 12 et 10 fr.; Parterre, 6 fr.; Secondes, 5 et 3 fr.

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

Emission de 1500 obligations 4 0/0

de fr. 1000 chacune, au pair

Jouissance : 1er novembre 1906

Titres remboursables de droit le 1er novembre 1911 ou après cette date, moyennant avertissement réciproque de 6 mois donné pour la date de l'échéance annuelle.

Les titres sont au porteur et pourront être libérés, avant le **31 octobre prochain,** sous bonification d'un escompte de 4%. Après cette date, il sera perçu un intérêt de retard de 4%.

Ils seront munis de coupons d'intérêts annuels, payables sans frais au siège central à Neuchâtel et dans les agences du canton, le 1er novembre de chaque année.

La souscription sera close dès que le montant de l'emprunt aura été souscrit.

On peut se procurer des bulletins de souscription, dès le 1er octobre 1906, au siège central à Neuchâtel (rue du Môle 6) et dans les agences de la Chaux-de-Fonds (rue Léopold-Robert 35), le Locle (Grand'rue 16), Brévine, Ponts-de-Martel, Fleurier, Couvet, Verrières, Cernier, Dombresson, Landeron, Boudry et Chez-le-Bart.

Neuchâtel, le 25 septembre 1906.

La Direction.

AVEZ-VOUS des PUNAISES ?

et voulez-vous vous en débarrasser **radicalement** par un moyen **inodore,** dont le succès est garanti par écrit pour 4 ans. Demandez la visite gratuite et le prospectus de l'institut bâlois de désinfection.

Succursale : Neuchâtel, M. VUITEL-PRINCE, Moulins 3

Sans concurrence. Plus hautes distinctions : 3 grands prix, 3 médailles d'or. Meilleures références. — Maison fondée en 1894. L 2711

Cours spécial pour fillettes

OUVRAGES DU NOUVEL-AN, ETC.

les jeudis et samedis, de 2 à 4 heures

4 fr. par mois

Mme FUCHS, Place-d'Armes 5

Leçons et cours pour demoiselles ; échantillonnages, dentelle, fuseaux et Ténériffe.

(Se recommande.)

Leçons d'Anglais

Pour renseignements s'adresser à Miss Rickwood, Coq d'Inde 20, au 2me étage.

Etude GEORGE HALDIMANN, avocat
faubourg de l'Hôpital 6

On demande à emprunter contre bonne garantie hypothécaire en 1er rang et au taux de 4%, la somme de fr. 45,000. — Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Haldimann, avocat.

ARMÉE DU SALUT, 20, Ecluse

Les Commissaires

MAC-ALONAN

Chefs de l'Armée du Salut en Suisse

accompagnés de leur Etat-Major et de 50 Officiers du Champ de Bataille de la Suisse française

présideront

UNE GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi le 5 octobre, à 8 h. du soir

La Fanfare et la Chorale de Neuchâtel prêteront leur concours.

Invitation cordiale à tous.

Cortège des vendanges

du 30 septembre 1906

Les personnes ayant

des comptes à présenter

sont invitées à faire parvenir leurs factures d'ici au 5 octobre à M. Alex. Coste, président du Comité des Finances du Cortège des Vendanges.

Le Comité d'organisation.

M. A. BLAILÉ

Atelier Ecluse 32

COURS DE PEINTURE

Figure, Nature morte, Paysage, Fleurs

COURS DE DÉCORATION

avec application des procédés de

Pyrogravure, Gesso, Cuir et Cuivre repoussé
Imitation de Gobelins, etc.

Exécution de travaux d'art sur commande

A la Fleur-de-Lys SAINT-BLAISE

Dimanche 7 octobre

DANSE

Moût, noix et pain noir

Pendant les vendanges MUSIQUE

LE

Vétérinaire Sandoz EST DE RETOUR du service

CINÉMATOGRAPHE Sperl

GRANDE SOIRÉE

de 8 h. ½ à 10 h. du soir

Bonne pension bourgeoise

dans famille française. Prix modéré. Demander l'adresse du n° 890 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

COURS de

GALISTHÉNIE de tenue et de danse

MISS RICKWOOD commencera ses cours le 29 octobre. S'inscrire chez elle, Coq-d'Inde 20, au 2me.

Avis aux dames

Une bonne couturière expérimentée, ayant travaillé à Paris et dans les grandes villes suisses, se recommande pour de l'ouvrage. — S'adresser rue des Moulins 3, 3me.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. — H. Frisch, expert comptable, Zurich N. 59. A. 972

COURS de DANSE

de M. G. Gerster, prof.

Inscriptions et renseignements à la confiserie-pâtisserie de Mlle Robert, place du Monument.

Mme A. Savigny, Genève

FUSTERIE 1

Sage-femme. - Consultations! Pensionnaires Maladies des dames.

Etudiant

en théologie se recommande pour leçons de français, latin, grec, ou aussi comme répétiteur. Prix modérés. Ecrire aux initiales A. G. 2 poste restante, Neuchâtel.

Bateau-Salon HELVETIE

Dimanche 7 octobre 1906

Si le temps est favorable et avec un minimum de 80 personnes au départ de Neuchâtel

PROMENADE

A

L'Ile de St-Pierre

Dimanche des Vendanges

ALLER	
Départ de Neuchâtel	1 h. 50 s.
Passage au Landeron (Saint-Jean)	2 h. 45
» à Neuveville	3 h. 05
» à Gléresse	3 h. 25
Arrivée à l'Ile de Saint-Pierre	3 h. 40
RETOUR	
Départ de l'Ile de Saint-Pierre	5 h. —s.
Passage à Gléresse	5 h. 15
» à Neuveville	5 h. 35
» au Landeron (Saint-Jean)	5 h. 50
Arrivée à Neuchâtel	6 h. 55

PRIX DES PLACES
(Aller et retour)

De Neuchâtel à l'Ile de Saint-Pierre et Gléresse	Ire cl. fr. 1.50	IIme cl. fr. 1.20
De Neuchâtel au Landeron (St-Jean) et Neuveville	» 1.—	» 0.80
Du Landeron et Neuveville à l'Ile de Saint-Pierre	» 0.80	» 0.60
De Gléresse à l'Ile de Saint-Pierre	» 0.70	» 0.50

LA DIRECTION

Mademoiselle S. BACHELIN ainsi que les membres de sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil qui les a frappés.

Monsieur Ernest-L. PERRIN, son fils et les familles CORTAILLOD et PERRIN-MOSER remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant la dure épreuve qu'ils viennent de traverser et principalement toutes celles qui se sont occupées de leur chère regrettée pendant sa maladie.

Couvet, Auvernier et Derrière-Chaseaux.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Mariages célébrés

3. Charles-Daniel-William Pétremand, Neuchâtelois, et Rosalie-Thérèse Koch, Neuchâteloise.

3. Gustave-Adolphe Schaub, de Bâle-Campagne, et Jeanne Greuter, Zuricoise.

Promesses de mariage

Jakob Stéphan, tailleur d'habits, Bavarois, et Lina-Emma Fleck, ménagère, Saxonne, tous deux à Neuchâtel.

Décès

3. Lina née Béguin, ménagère, épouse de Frédéric Nobs, Bernoise, née le 27 octobre 1836.

Les événements de Russie

M. Stolypine a reçu mercredi une députation des habitants de Siedlice dans laquelle il y avait trois paysans et un juif et qui venait lui exposer la situation créée par le dernier pogrom et demander au gouvernement aide et protection. M. Stolypine a reçu la députation avec bienveillance; il a déclaré qu'en effet, on avait porté à sa connaissance certains abus de pouvoir commis par les autorités de Siedlice et qu'il avait donné des ordres sévères. Il a terminé en engageant les délégués à rassurer la population de Siedlice.

Le bon billet qu'a cette population!

— A Kielce, trois terroristes ont été jugés et fusillés. Cela fait 16 exécutions depuis une quinzaine de jours.

— Un train de chemin de fer de la Baltique a été attaqué près de Peterhof. Deux balles traversèrent les fenêtres d'un vagon dans lequel se trouvaient plusieurs officiers de marine.

— La police de Saint-Pétersbourg ayant appris qu'une attaque à main armée devait être tentée, en face de la Bourse, contre un caissier de l'Etat, des agents furent postés près de la Bourse. Déjà la veille, on avait opéré l'arrestation de l'un des principaux membres de la bande. Au jour convenu la police a arrêté encore cinq jeunes gens. Un sixième chercha à s'enfuir, mais il fut atteint par les balles des agents et tué.

POLITIQUE

France

Le discours du ministre de l'intérieur à La Roche-sur-Yon a eu l'agrément de M. Jean Jaurès, qui écrit dans l'«Humanité»:

«Des paroles de M. Clemenceau se dégagent nettement les propositions suivantes, qu'on ne peut qu'approuver sans réserves:

1. La République ne négociera point avec la papauté qui rejette la loi la plus libérale et qui prétend substituer la loi romaine à la loi française.

2. A défaut de la loi de privilège qu'elle refuse, l'Eglise aura le bénéfice du droit commun, c'est-à-dire qu'elle aura le droit de recourir, pour son organisation et pour l'exercice du culte, à la loi sur les réunions publiques et à la loi de 1900 sur les associations. C'est ce que j'ai demandé dès le lendemain de l'encyclique. C'est ainsi que, pour ma part, j'ai interprété la loi.

3. Les pensions et les allocations, qui n'étaient allouées aux ministres du culte que sous la condition générale de la loi de 1905, disparaissent du jour même où l'Eglise refuse d'accepter cette loi avec ses garanties et ses charges. S'il est besoin qu'un vote formel du parlement précise en ce sens la loi de 1905, ce sera l'affaire de deux lignes et d'une séance.

4. Enfin les associations privilégiées auxquelles l'article 4 assurait la transmission des biens d'église et l'usage des édifices religieux ne se constituant pas, il est certain, en vertu même de la loi, que les édifices religieux font retour à l'Etat et aux communes. C'est l'Etat et les communes qui en auront désormais la disposition. Et je pense avec M. Clemenceau que notre devoir sera d'en faire l'usage le plus libéral le plus tolérant».

ETRANGER

La nihiliste de Toulouse. — On est enfin fixé sur la personnalité de la pseudo-nihiliste de Toulouse. Jamais elle ne fut chargée par aucun comité occulte de commettre un attentat, et l'histoire de ses remords n'est qu'une fable.

La mystérieuse jeune fille n'est originaire ni de Russie ni de Marseille; elle ne se nomme pas Dolorès Sanguinetti. Elle a bien donné ce nom à l'hôpital Lariboisière, à Paris, l'hiver dernier, mais elle affirme maintenant s'appeler Jeanne Tilly, âgée de dix-neuf ans, née en septembre 1887, à Brest. Le juge d'instruction a reçu de Brest une note disant qu'une nommée Jeanne-Marie Tilly, âgée de dix-neuf ans, a été condamnée par défaut, au mois de septembre 1905, par le tribunal de Morlaix, à trois mois de prison pour escroquerie.

Accidents d'automobile. — On mande de Rambouillet que M. Louis Mauca de Vallombrosa, âgé de vingt et un ans, habitant Paris, conduisait sur la route de Dampierre, près de Maincourt, un automobile où se trouvaient deux autres voyageurs, quand il aperçut trois femmes qui marchaient dans la même direction. Il se mit alors à corner énergiquement, mais l'une d'elles ayant traversé la chaussée fut atteinte par l'automobile et violemment projetée. Les trois voyageurs descendirent et s'empressèrent de porter secours à la victime. Celle-ci avait plusieurs blessures graves à la tête, d'où le sang s'échappait en abondance. La blessée ne tarda pas à expirer sans avoir repris connaissance. On a eu quelque difficulté à établir son identité. Elle n'était guère connue dans le pays que sous le sobriquet de «la mère la Bique».

— Mardi soir, un automobile appartenant au baron de Zuylen de Nyevelt a pris feu sur la route d'Orléans, près du terrain de manœuvre de Fontainebleau. Les voyageurs ont pu sauter à temps de la voiture, mais la carrosserie a été complètement détruite et le châssis et le moteur sont même très endommagés.

La grève, cas de force majeure

Au congrès des villes suisses, qui a eu lieu la semaine dernière à Fribourg, une question très importante, celle de l'admission du cas de grève comme cas de force majeure, au bénéfice des entrepreneurs de travaux publics communaux, a été discutée.

On sait que l'union des arts et métiers et la société des entrepreneurs suisses ont réclamé, par requête adressée aux gouvernements cantonaux et aux administrations communales, l'introduction de cette clause dans le cahier des charges. Le département fédéral de l'intérieur, les chemins de fer fédéraux, les gouvernements de Berne et de Lucerne, la ville de Soleure ont admis cette requête, au moins partiellement et sous certaines clauses.

L'union des villes suisses a estimé devoir prendre attitude dans la question, et la même commission, qui avait été chargée d'étudier la règlementation des adjudications publiques, a été saisie du cas.

Ses conclusions ont été favorables à la manière de voir des entrepreneurs. Elles ont été adoptées sous la forme suivante:

1. La grève des ouvriers, le boycottage des patrons par les ouvriers ou des ouvriers par les patrons (lock-out) peuvent justifier la prolongation des délais fixés par les contrats d'entreprises et de livraisons.

2. A l'exception des conventions spéciales concernant les commandes urgentes, il peut être accordé en général une prolongation de délai, si le patron n'est pas responsable de l'interruption du travail.

3. L'entrepreneur en est responsable lorsqu'il ne tient pas ses engagements envers ses ouvriers.

Dans l'enquête en recherche de la responsabilité de l'entrepreneur on entendra aussi les ouvriers.

SUISSE

Tribunaux pour enfants. — Dans sa séance de mercredi, la Société suisse sur le régime des prisons a entendu un rapport des professeurs Zurcher et Borel relatif à la création d'un tribunal spécial pour enfants, dans le but de rechercher à améliorer les enfants criminels plutôt par l'éducation et l'instruction que par le régime des peines. La société a accepté la thèse des rapporteurs et a en conséquence voté la résolution suivante:

Les tribunaux pour enfants constituent un progrès dans le domaine de la législation pénale et ont obtenu le plus grand succès en Amérique. C'est pourquoi les membres de la Société doivent réclamer l'introduction de ces tribunaux dans les cantons où cela est possible, tout en les adaptant aux conditions spéciales de la Suisse. La Société suisse pour la protection de l'enfance malheureuse et la Société pédagogique suisse doivent être priées de prêter leurs concours dans ce sens.

La ville de Bâle a été désignée comme lieu de la prochaine assemblée. Vingt-sept nouveaux membres ont été reçus dans la Société.

Législation sur les métiers. — La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet tendant à donner à la Confédération la compétence de légiférer sur les métiers a siégé à Spiez du 1er au 3 octobre. Elle a voté à l'unanimité l'entrée en matière, mais n'est pas encore parvenue à établir des conclusions définitives. La commission se réunira probablement encore une fois dans la seconde quinzaine d'octobre.

Simplon. — La traction électrique dans le tunnel du Simplon sera complètement suspendue dès vendredi pour quelques jours pendant lesquels il sera procédé à la revision des installations hydro-électriques. Elle sera appliquée ensuite à tous les trains sans exception, y compris les trains de luxe bi-hebdomadaires.

BERNE. — Jeudi matin le Grand Conseil a adopté définitivement le décret relatif à l'organisation et aux traitements du corps de police cantonal. Il a abordé ensuite le projet commun du Conseil d'Etat et de la commission d'économie publique sur la construction du chemin de fer du lac de Brienz.

Le Conseil d'Etat a consulté deux experts juridiques au sujet de la question de compétence, c'est-à-dire sur la question de savoir si le Grand Conseil pouvait voter des subventions à fonds perdu dépassant 500,000 fr. Ces experts ont fourni des réponses divergentes. Le Conseil d'Etat s'est rangé à l'avis de celui d'entre eux qui concluait à la compétence, le conseiller national Buhlmann.

Le projet d'une ligne à voie étroite primitivement voté par le Grand Conseil a été défendu par M. Scheidegger, tandis que MM. Michel et Scherb ont parlé en faveur de la ligne à voie normale.

— Un incendie a détruit mardi, à Ostermündingen, une grange et une écurie, appartenant à l'aubergiste Dreyer. Cinq pièces de bétail, toutes les provisions de fourrage sont restées dans les flammes.

ZURICH. — La deuxième section du tribunal de Zurich a condamné dix ouvriers de la fabrique de meubles d'Altstætten pour désobéissance à la loi et pour coups et blessures pendant les grèves d'Albisrieden. Elle a condamné l'un d'entre eux à trois semaines de prison, 50 fr. d'amende et 50 fr. d'indemnité; un à 15 jours de prison et 20 fr. d'amende; tous les autres à une semaine de prison et 20 fr. d'amende.

GLARIS. — Un curieux accident s'est produit dans le village de Beuken. Pendant les exercices de tir des batteries de position, une maison située dans le voisinage de ces batteries a été si fortement ébranlée par la pression de l'air qu'il est impossible de la réparer. Sa démolition est nécessaire. Un pavillon contenant une trentaine de ruches d'abeilles a été également complètement détruit.

GRISONS. — Le conseil d'administration de la Société de consommation est convoqué pour dimanche afin de décider s'il y a lieu de fonder une laiterie coopérative.

Si, comme il est probable, la création de cette laiterie est décidée, la Société fera immédiatement l'acquisition des terrains nécessaires.

TESSIN. — Dimanche après midi, des enfants avaient allumé un feu dans les prés, aux environs de Poschiavo. Une fillette de cinq ans s'étant trop approchée du brasier, ses vêtements s'enflammèrent et la pauvrette fut affreusement brûlée. Son état est désespéré.

SAINT-GALL. — A Tablat un employé de la caisse hypothécaire a disparu après avoir détourné une somme considérable.

FRIBOURG. — Favorisée par un superbe temps d'autmone, la foire de Fribourg a été très fréquentée.

Les marchands étrangers étaient nombreux, les transactions se sont faites facilement, mais à des prix un peu moins élevés qu'au printemps, à cause de la sécheresse générale.

Statistique: 708 têtes de bétail bovin, 64 chevaux, 602 porcs, 127 moutons, 46 chèvres. Expédié par C. F. F.: 69 vagons avec 629 têtes.

— On mande de Bulle:

Le nommé Christian Trachsel, d'origine bernoise, repris de justice, arrêté en juin dernier pour tentative d'attentat à la pudeur, a passé en jugement samedi, à Bulle. Il a été condamné à une année de détention à la maison de correction, sous déduction de la prison préventive, à l'exclusion du canton après expiration de la peine, et aux frais de justice.

L'arrestation de Trachsel avait fait quelque bruit en son temps, en raison de la corrélation que d'aucuns voulaient voir entre son cas et d'autres délits plus graves commis dans la Suisse allemande. Ces charges n'ont pu être établies pour la bonne raison que Trachsel était déjà entre les mains de la justice lorsque furent commis les crimes qu'on lui imputait.

VAUD. — Lundi soir, M. Vionnet, de Saint-Prex, âgé de 58 ans, revenait de la vigne monté sur une bossette vide, lorsque vint à passer un automobile. Le cheval s'effraya, s'emballa. M. Vionnet tomba, le char lui passa sur le corps. M. V. a été relevé avec des lésions internes sur la gravité desquelles il n'est pas possible de se prononcer encore.

— C'est bien François Bovey l'auteur de l'incendie du 26 septembre à Romanel. Il a avoué avoir mis le feu à un tas de foin pendant que sa femme le croyait couché, cuvant son vin. Ce malheureux alcoolique a mis à la rue, à l'entrée de l'hiver, sa propre famille et celles de ses voisins, Auguste Peytrequin et Auguste Chamot. Les soupçons s'étaient immédiatement portés sur Bovey, le taupier de la commune, connu pour son intempérance et auteur d'une précédente tentative d'incendie. Bovey était un excellent travailleur quand il n'avait pas bu; mais l'alcool le rendait fou. Il restait parfois des mois sans boire, puis la terrible passion le reprenait et il retombait.

Le sinistre de Romanel rend plus urgente que jamais la loi sur l'internement administratif des buveurs, dont le projet sera soumis au Grand Conseil dans sa session de novembre.

GENEVE. — La commission du Grand Conseil à laquelle a été renvoyée la pétition demandant l'interdiction de l'absinthe a estimé que, malgré le recours de droit constitutionnel, elle devait continuer ses travaux. La question viendra devant le Grand Conseil au mois de janvier.

CHRONIQUE VITICOLE

Vaud. — Voici quelques prix: Aubonne: commune, 38 centimes le litre de moût; particuliers, 25 ½ centimes le litre de vendange. Agiez: 30 centimes le litre de moût. Ecublens: 28 centimes le litre de vendange. Grandson: commune, 25 centimes le litre de vendange. Perroy: commune, 40 centimes le litre de moût.

A Rolle, à la suite des mises de Morges les ventes se sont faites de 39 à 41 centimes pour les récoltes non logées et de 41 à 43 centimes pour les récoltes logées.

Le comité de la société viticole de Lutry et environs a fixé le prix de la récolte de 40 à 50 centimes le litre de moût. Les qualités moyennes se vendront autour de 45 centimes.

Voir la suite des nouvelles à la page quatre.

Mais, je ne te comprends pas du tout Fritz!

Voici des semaines que tu te tourmentes avec ton catarrhe, que tu te gâtes l'humeur et l'existence et pourtant il existe un moyen bien simple et surprenant de te débarrasser de ton mal et de te rendre la vie joyeuse! Achète-toi une boîte de pastilles minérales «véritables Soden de Fay»; je te garantis que les véritables Soden de Fay te délivreront promptement et complètement de tous les maux. La boîte coûte 1 fr. 25 et se trouve partout. M. N. 3346

La phlébite

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'**Elixir de Virginie Nyrdhal** qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, **4 fr. 50,** franco. Nyrdhal, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de **Nyrdahl.**

L'ART SOCIAL

Notre époque est intéressante à divers âtres, mais elle l'est surtout par les efforts nombreux tentés de tous côtés pour améliorer l'état social. Et dans cet immense concours de bonnes volontés on ne songe pas seulement au côté matériel de la vie. La question sociale, a-t-on dit souvent, est une question morale, on pourrait dire aussi: elle est une question artistique, puisque l'art bien compris est une partie de la morale. C'est en partant de ce principe que des cœurs épris d'idéal et ne voulant point garder en égoïstes les trésors acquis par eux ont imaginé des sociétés d'art social. De telles sociétés existent depuis plusieurs années en Angleterre, en Amérique, en France. Depuis 1892, une Union pour l'art social a été fondée à Genève, sous l'initiative de M. Charles Eggimann. Son but est d'initier à l'art le public très nombreux qui reste en dehors du mouvement artistique, de lui faire comprendre et apprécier le beau sous ses multiples formes. Il s'agit pour les initiateurs de mettre l'art à la portée de tous, non pas un art qui serait spécialement adapté aux masses, un art de qualité inférieure, mais l'art véritable, qui ne connaît pas les distinctions de classes mais qui doit pénétrer dans tous les lieux et trouver partout des individus capables de le comprendre et de l'apprécier. L'Union pour l'art social cherche à donner au peuple une éducation esthétique et non pas simplement à s'instruire et à l'amuser. Pour remplir cette tâche la société mentionnée s'impose les règles suivantes: 1. Ne faire connaître que des œuvres d'une valeur incontestable. 2. Les faire interpréter, autant que possible, par des professionnels. 3. Les expliquer préalablement par des conférences courtes et familières.

L'union genevoise pour l'art social a été d'emblée secondée par les principaux artistes de la ville et par d'importantes subventions de la ville et de l'Etat. C'est dire combien on a vite compris le rôle utile que cette association pouvait être appelée à jouer. Le beau, en effet, ne doit pas être le privilège d'une élite intellectuelle, mais les jouissances qu'il procure doivent être le patrimoine de tous. Pour mettre l'art à la portée de tous, il n'est du reste pas de toute nécessité de fonder une société ad hoc, c'est déjà de l'art social que font nos artistes quand ils offrent des concerts populaires et gratuits, c'est de l'art social que font nos sociétés d'étudiants dans leurs soirées théâtrales à prix modiques.

Un fait est en tout cas incontestable: favoriser l'éducation esthétique du peuple, c'est accomplir une œuvre éminemment utile et qui peut avoir une influence très grande sur le développement général, sur les mœurs et sur les relations des hommes entre eux. L'art social apporte sa pierre à l'édifice du progrès.

B.

CANTON

Grand Conseil. — Les Conseil d'Etat convoque les électeurs du collège de La Chaux-de-Fonds pour les samedi et dimanche 20 et 21 octobre, aux fins de nommer un député au Grand Conseil, en remplacement de M. Victor Vallotton, démissionnaire.

Distinctions. — MM. Ed. Dubied et Cie, fabricants de machines à tricoter, à Couvet, viennent d'obtenir le Grand prix, avec médaille d'or, la plus haut récompense possible à l'Exposition de Milan.

D'autres exposants du canton de Neuchâtel ont obtenu des récompenses, outre ceux dont notre journal a déjà fait mention. La liste n'est pas encore complète, mais voici quelques noms: Pêche, médaille d'or: MM. Fuhrmann et Savoie-Petitpierre, Neuchâtel. Vins, diplôme d'honneur avec médaille d'or: M. J. Wavre, Neuchâtel. Même groupe (denrées alimentaires), médaille d'or: M. J. Ammann, Fleurier. Construction de routes, voitures, automobiles, médaille d'argent: Fabrique d'automobiles, Neuchâtel, et Société des asphaltes, Val-de-Travers.

Fontaines. — Le Conseil général a ratifié les conventions pour la fourniture de l'énergie électrique par la société Kander & Hagneck. On compte que le Val-de-Ruz aura l'électricité l'année prochaine, toutes les communes en tractation avec la dite société s'étant prononcées, Coffrane exceptée.

Les économies

Nous tirons de la «Suisse libérale» les renseignements suivants au sujet de l'intention qu'on prête au gouvernement neuchâtelois de proposer pour 200,000 fr. d'économies à la présentation du budget de 1907.

Il est exact que la question des réductions de dépenses est examinée actuellement au Château avec le plus grand soin. Le gouvernement a passé en revue tous les postes budgétaires, tous les rouages administratifs et judiciaires avec le ferme propos de simplifier ceux-ci et de resserrer ceux-là autant qu'il serait possible de le faire sans dommage pour l'Etat. Voici, à ce sujet, quelques renseignements qui courent la ville et qui n'ont, comme bien l'on pense, aucun caractère officiel, le travail du gouvernement étant encore inachevé.

L'on a envisagé la refonte des justices de paix, des tribunaux et des préfectures dans le but d'arriver à la suppression de l'une ou l'autre de ces institutions, les deux qui resteraient étant chargées à l'avenir des attributions de celle qui serait sacrifiée. Cette idée, qui demande une étude approfondie, n'a pas encore abouti à l'élaboration d'un projet formel.

Plus avancée serait la réorganisation pénitentiaire. On l'a abordée cette fois-ci par un autre bout que précédemment. Il ne s'agit plus de supprimer le pénitencier, mais, au contraire, de profiter de ses installations et de son nombreux personnel, de leur faire rendre le maximum de services en logeant au Saarberg en même temps que les pensionnaires actuels ceux du Devens. L'on abriterait au Devens les jeunes détenus aujourd'hui envoyés à Aarbourg, ou bien l'on supprimerait notre maison de correction. L'économie à réaliser par cette mesure est évaluée à 25 ou 30,000 fr. Des propositions dans ce sens seront faites, probablement au moment de la discussion du prochain budget.

Dans un autre domaine, la caisse de l'Etat serait abolie et le service de trésorerie de la République confié à la Banque cantonale. L'on espère aussi voir disparaître un jour ou l'autre un ou plusieurs postes d'aides-ingénieurs au département des travaux publics. Mais pour le moment les titulaires sont tous employés à des entreprises spéciales d'une utilité incontestable, l'un à la route de Saint-Blaise, un deuxième à la carte fluviale, etc.

Au département de l'agriculture l'on réduirait de moitié la subvention de 3000 fr. à la société d'agriculture et celle de 1000 fr. aux sociétés de viticulture et d'horticulture. Le versement de 1500 fr. au fonds des épizooties serait suspendu pour trois ans. Ce fonds s'élève actuellement à plus de 110,000 fr. L'allocation aux assurés contre la grêle subirait une réduction de 5 %. De 12,000 fr. environ, elle descendrait à 9000 fr. Enfin l'on remplacerait notre gracieuse école de viticulture par une modeste station d'essai, également à Auvernier. Economie annuelle: 6000 fr.

Une économie beaucoup plus forte consisterait à réduire d'un quart, au département de l'intérieur, l'allocation annuelle de 200,000 fr. au fonds de réserve et de secours des communes par la suspension pour trois ans de la capitalisation des fonds de ressortissants des communes en déficit.

L'on abaisserait de 80,000 fr. à 70,000 fr. la subvention à la caisse cantonale d'assurance populaire.

Le même département réaliserait encore quelques milliers de francs de menues économies en biffant purement et simplement de son budget les subventions à la Société des sciences naturelles, aux artistes peintres neuchâtelois, à la Société des amis des arts et à celle du sentier des Gorges de l'Areuse. Le crédit pour le contrôle des appareils à vapeur serait réduit de 500 à 300 fr., et le crédit de 1000 fr. pour le contrôle des poids et mesures aurait à supporter une diminution de 200 fr.

A l'instruction publique les frais pour la commission consultative de l'enseignement primaire seraient diminués de 100 fr. de même que ceux de la commission pour les examens de capacité. L'on économiserait aussi 600 fr. sur les frais de déplacement des inspecteurs, budgétés actuellement à 3600 fr., et 4000 fr. sur les dépenses pour conférences du corps enseignant primaire qui nécessitent aujourd'hui un crédit de 5000 fr. L'Etat ne participerait plus au paiement des prix en livres que trois commissions scolaires distribuent encore aux élèves méritants. Economie: 1000 fr.

L'Académie contribuerait pour sa part aux réductions de dépenses projetées par la suppression de 200 fr. de fournitures à la Faculté des lettres, de 1000 fr. sur l'allocation à sa bibliothèque et de 300 fr. d'allocation aux cours de vacances.

Enfin trois mesures importantes:

La part de l'Etat au matériel scolaire gratuit ne serait plus que du $^3/_5$ au lieu du $^4/_5$ comme actuellement. Economie: 17,000 frs.

L'allocation à l'enseignement secondaire serait réduite pour trois ans du 20 % de son montant actuel. Economie: 28,700 fr. environ.

L'allocation à l'enseignement professionnel serait réduite pour trois ans du 30 % de son montant actuel. Economie: 59,300 fr. environ.

Avec quelques postes que nous n'avons pu mentionner et sans préjudice d'une réorganisation administrative et judiciaire qu'il faudra plus de temps pour faire aboutir, les économies que le Conseil d'Etat projette pour l'année prochaine monteraient ainsi à 220,000 francs. Mais nous répétons que les chiffres que nous avons indiqués ci-dessus ne sont nullement officiels. Il est très possible que sur tel ou tel point nos évaluations diffèrent de celles du Conseil d'Etat. Il est possible aussi que dans ses propositions définitives il renonce à demander des réductions sur certains postes énumérés ci-dessus. Les détails que nous publions aujourd'hui ne sauraient donc avoir qu'une valeur provisoire et approximative. En outre les économies les plus importantes — celles relatives à l'instruction publique — ne sont que des déplacements de charges et auraient leur répercussion sur les budgets communaux. Le Conseil d'Etat a, paraît-il, l'intention de consulter les conseils communaux avant d'arrêter le texte de ses projets.

NEUCHATEL

Incendie. — Jeudi à 11½ heures du matin on signalait que la maison du garde-forestier au pied de la côte de Chaumont était en feu. La pompe du Plan se rendit aussitôt à Champ-Monsieur, mais malgré tous les efforts des pompiers ne put se rendre maîtresse de l'incendie, qui, heureusement, ne s'est attaqué qu'à l'annexe de la maison servant de remise. Sur quatorze poules qui y étaient logées, 8 ont été sauvées. M. Jaquet, forestier, a également à déplorer une perte en bois et foin remisés dans le dit hangar pour une valeur de fr. 300.

On ignore jusqu'ici la cause du sinistre.

Automates. — On sait que l'exposition des automates Jaquet-Droz et des montres anciennes de M. Marfels est ouverte dès aujourd'hui au Palais DuPeyrou.

On dit que des pourparlers engagés en vue de l'achat des automates en faveur du pays de Neuchâtel, sont près d'aboutir.

Mort subite. — Hier soir, M. Mublematter est tombé en bas l'escalier de son domicile, au Vauseyon. Il est mort sur le coup. Le médecin, qui a constaté le décès, croit que la mort est due à une attaque.

Collision. — Un camion qui descendait hier la rue des Chavannes a heurté trois chars stationnant au bord de la route. Un des chars a eu la limonière brisée, tandis qu'un autre enfonçait trois vitres d'un magasin.

POLITIQUE

La légation d'Italie à Berne

Le comte Magliano di Villar San Marco, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Italie près la Confédération suisse depuis le 22 avril 1904, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères.

Le marquis Cusani-Confalonieri, ministre d'Italie à Cettinje, est nommé ministre à Berne.

En Espagne

Un conseil des ministres a siégé jeudi matin, sous la présidence du roi Alphonse. Ce dernier a approuvé tous les points du projet du gouvernement concernant l'évêque de Tuy. Ce dernier sera déféré au tribunal suprême.

Le conseil a décidé d'ouvrir les Cortès le 23 octobre.

Le ministre des finances aurait l'intention de payer à la Banque d'Espagne toutes les dettes de l'Etat. Dans ce but, il recourrait à une conversion de l'Extérieure.

Turquie et Grèce

Un conflit a éclaté entre le gouverneur de Mytilène et le vice-consul de Grèce, au sujet de différentes affaires de service. Le gouverneur a adressé une note conçue en termes injurieux au vice-consul. La légation de Grèce s'efforce d'obtenir satisfaction et d'apaiser le conflit.

En Russie

Vols et attentats

Mercredi, jour de paiement mensuel des fonctionnaires, des bandes de malfaiteurs ont envahi plusieurs écoles de Saint-Pétersbourg, de Rostoff, de Tiflis et de Varsovie. Elles se sont emparées de l'argent destiné à payer le personnel de ces établissements.

Mercredi également, à Saint-Pétersbourg, des agressions à main armée ont eu lieu contre un magasin et un débit d'alcool. Les agresseurs ont disparu en emportant de l'argent.

A la suite de la découverte de bombes et de dynamite dans l'institut des ingénieurs des voies et communications, l'étudiant Fink a été arrêté, ainsi que le nommé Volgaluff, son fils et le fils d'un employé de l'institut.

On a découvert dans une maison privée une autre fabrique de bombes. Cinq personnes ont été arrêtées.

Parmi les individus arrêtés pour tentative de vol, il y a un Suisse, nommé Erhardt.

Un individu, à Simbirsk, a jeté une bombe sur le général Starynkevitch, qui a été blessé aux mains et aux jambes, sans toutefois recevoir de blessure mortelle.

Un officier du camp de Dziankoosky a été tué mercredi matin dans une rue de Moscou de trois coups de revolver. Les assassins se sont échappés.

Les octobristes

Dans une séance mixte des comités de Saint-Pétersbourg et de Moscou des octobristes, M. Goutschkoff, qui avait donné sa démission, a été réélu président du comité central à l'unanimité.

Les terres aux paysans

Le conseil des ministres a décidé la cession par l'Etat des terres de la couronne situées à Altaï, en Sibérie, pour être distribuées aux paysans émigrants. La couronne recevrait de l'Etat 22 kopecks par déciatine pendant 49 ans et conserverait tous ses droits sur les ressources minérales du district.

A Pawlograd (gouvernement d'Ekaterinoslaff), le comte Worontzoff-Dashkoff a offert de mettre en vente, au profit des paysans, toutes ses terres à la condition que chaque paysan se verrait allouer quatre déciatines.

Déportés

Mercredi sont partis pour la Sibérie onze wagons avec 650 prisonniers politiques, parmi lesquels 41 femmes, 31 juifs et beaucoup de soldats de différents régiments.

Nouvelles diverses

Découverte d'explosifs. — Dans un wagon de chemin de fer entre Mayence et Wiesbaden, on a trouvé huit paquets de dynamite et autres explosifs dangereux enveloppés dans un journal de Neunkirch.

Sinistre en mer. — Un navire d'émigrants, « Charter House » allant de Hoï-Kow à Hong-Kong, a coulé au large du cap Hainan, le 30 septembre.

Le capitaine et 60 passagers ont disparu. Le chef mécanicien et 25 personnes, dont deux femmes, ont été recueillis par un steamer du « Nord German Lloyd » après avoir passé 43 heures sur un radeau.

Catastrophe en Virginie. — Une explosion s'est produite dans les houillères de Progahoutas. De nombreux mineurs sont ensevelis. On en a retiré plusieurs à demi asphyxiés dans la galerie du sud. On dit que soixante mineurs sont encore ensevelis.

Incendie. — On mande de Manille que le feu s'est déclaré dans la cale pleine de foin du transport américain « Thomas ». L'incendie a gagné les soutes. On croit qu'il faudra couler le navire.

Les trade-unions et le socialisme

Deux congrès ouvriers, anglais, celui des agents de chemins de fer, qui a lieu à Cardiff, et celui des mineurs, qui a lieu à Swansea, ont un intérêt particulier à l'heure actuelle, où dans différents pays la question des rapports des associations syndicales avec le socialisme politique est à l'ordre du jour. Les deux congrès anglais doivent s'occuper de cette question essentielle: les grandes associations ouvrières doivent-elles ou ne doivent-elles pas entrer, en en acceptant la tactique, dans le labour-party (parti du travail), ce qui entraîne l'acceptation du programme socialiste?

Des vives discussions qui ont eu lieu jusqu'ici et du referendum que la fédération des mineurs a organisé parmi ses adhérents, il ressort que les Trade-Unions ne sont pas unanimement favorables au mouvement socialiste.

La question a provoqué dans le congrès des agents de chemins de fer des scènes violentes. La lutte s'est déroulée autour d'un fait personnel. Le député de Derby, M. Bell secrétaire général de la fédération des agents de chemins de fer, est connu comme un des plus sincères, des plus compétents et des plus vaillants champions des ouvriers.

Pendant la dernière session, il a clairement manifesté son intention de rester en dehors du labour-party. Il s'est attiré ainsi une certaine hostilité dans la fraction socialiste des agents de chemins de fer. Depuis quelque temps, son cas est un sujet de polémiques entre trade-unionistes et socialistes. La question est enfin venue à la discussion publique. A une séance du congrès, on a émis une proposition aux termes de laquelle les candidats à la députation devraient dorénavant accepter le programme et la tactique du labour-party et suivre ses leaders au Parlement.

La discussion sur cette question fut des plus mouvementées.

M. Bell prononça un discours véhément dont voici les principaux passages:

Je ne m'agenouillerai pas devant une organisation qui prostitue les vraies aspirations du travailleur et est l'ennemi secret du travail, devant un parti qui a pour soutien quelques gros capitalistes et subventionne des candidats pour les opposer aux hommes qui ont consacré leur vie aux intérêts ouvriers. Je demande une représentation ouvrière sincère et non ce que nous voyons aujourd'hui et qui est fait d'hypocrisie.

Tout cela, c'est la persécution socialiste contre un homme qui refuse d'accepter la doctrine socialiste. Malgré tout ce qu'on a dit jusqu'ici des fautes de la presse capitaliste, il n'y a pas en Angleterre un seul journal capitaliste qui puisse faire concurrence à certains organes socialistes dans l'art du mensonge et de la mauvaise foi.

Pendant son discours, un des délégués interrompit M. Bell pour lui rappeler qu'il était en somme le serviteur du syndicat.

Je ne suis pas le serviteur, répondit le député de Derby, du premier fou venu!

Après une discussion animée, la motion que M. Bell refusait fut votée par 37 voix contre 22.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

Tremblement de terre

Naples, 5. — Le «Pungolo» annonce de Ischia que trois secousses de tremblement de terre ont été ressenties hier matin à 8 h. 31, 10 h. 40 et 12 h. 05.

La population alarmée a quitté les maisons et campe à la belle étoile.

De nombreuses personnes se sont réfugiées dans les baraques qui ont servi lors du tremblement de terre de Casamicciola.

Sans nouvelles d'alpinistes
On croit à un accident

Lauterbrunnen, 5. — On est à la recherche de deux jeunes gens d'une vingtaine d'années que l'on croit être les victimes d'un accident mortel dans le massif de la Jungfrau.

Ils avaient passé la nuit du 8 au 9 août dans la cabane du Rosethal et s'étaient inscrits sous le nom de Albert Küchler, Zurich, et Fréd. Wölsing, de Borken, en Westphalie. Tous deux appartenaient à des sections du Club alpin.

Ils sont partis le matin du 9 août sans guide. Ils voulaient ensuite se rendre à la cabane Concordia. Les recherches sont organisées du côté valaisan.

En Russie

Saint-Pétersbourg, 5. — Les journaux signalent une recrudescence de troubles agraires dans le gouvernement de Novgorod.

Une propriété appartenant au président du zemtvos a été démolie.

Tiflis, 5. — Une bombe a été lancée près du monument Vorontzof et a fait explosion.

Elle a atteint deux officiers, tuant l'un et blessant l'autre. Plusieurs personnes ont été blessées.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Demandes en divorce

— Anna-Ottolie Thalmann née Beutler, à son mari, Paul Thalmann, manœuvre, les deux domiciliés à Neuchâtel.

— Sophie-Rosine Schnegg née Schwab, à son mari, Charles-Albert Schnegg, horloger, les deux domiciliés au Landeron.

Jugement de divorce

7 mai 1906. — Entre Carolina Urben née Steiner, ménagère, et Christian Urben, ouvrier couvreur, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Extrait de la Feuille Officielle Suisse du Commerce

— Suivant statuts du 28 mai 1906 et sous la dénomination de Société immobilière des Parcs S. A., il a été fondé avec siège à Neuchâtel, une société anonyme ayant pour but l'acquisition d'immeubles bâtis ou non bâtis situés à Neuchâtel-Ville, la construction de villas et de maisons de rapport, la location, la vente, l'échange et d'une manière générale la mise en valeur de ces immeubles. La durée de la société est illimitée. Le capital social est de 5000 fr., divisé en vingt actions de 250 fr. chacune, au porteur. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du président ou du vice-président du conseil d'administration apposée collectivement avec celle du secrétaire.

Etat-civil de Corcelles-Cormondrèche
SEPTEMBRE 1906

Promesses de mariage

22. Jules-Samuel Jordi, vigneron, Bernois, à Corcelles, et Cécile-Sophie Benoit, emballeuse, Neuchâteloise, au Locle.

Naissances

4. Ami-Numa, à Paul-Ami Droz, vigneron, et à Léa née Maire.

Décès

9. Samuel-Albert Schwaab, tonnelier, Fribourgeois, né le 9 août 1832. (Hospice.)

17. Fanny-Célestine née Perret, ménagère, épouse de Alphonse-Samuel Perret, Neuchâteloise, née le 21 octobre 1854.

25. Marie-Julie née Junod, ménagère, veuve de Daniel-Eugène Jacot-des-Combes, Neuchâteloise, née le 25 janvier 1837. (Hospice.)

AVIS AUX ABONNES

Les personnes dont l'abonnement finit le 30 septembre sont priées de le renouveler. Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements de trois mois dès le 1er octobre. Le montant des quittances non retirées à notre bureau sera prélevé en remboursement dès le 6 octobre.

Prix d'abonnements:

La Feuille portée à domicile, en ville, fr. 2.—

La Feuille portée à domicile, hors de ville, ou par la poste, dans toute la Suisse . . . . . fr. 2.25

A l'étranger (Union postale) fr. 6.25

Monsieur Emile Kurth, charron, à Peseux, et ses six enfants: Hedwige, Marie, Emma, Ida, Emile et Frida, et Mademoiselle Emma Kurth, et les familles Wysler, Jost, Neukomm, Lehmann, Schneider et Wetli, à Rutschelen, Butzberg, Aarau, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Vallorbes, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur chère épouse, mère, fille, sœur et parente,

MADAME

Louise KURTH née WYSLER

que Dieu a reprise à lui, aujourd'hui 4 octobre, à 5 heures et demie du matin, après une courte et très pénible maladie.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean XVII, 24.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 7 octobre, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Peseux n° 37, derrière l'Eglise.

Monsieur Fritz Nobs-Béguin, Monsieur Alphonse Nobs, Madame et Monsieur Charles Duscher-Nobs, leurs enfants et petits-enfants, Mademoiselle Alice Nobs, Madame et Monsieur Emile Nobs-Cuanillon et leurs enfants, Monsieur Henri Nobs, Madame et Monsieur Jules Nobs-Vuitel et leur fils, ainsi que les familles Nobs, Béguin font part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur chère épouse, mère, grand'mère, arrière-grand'mère et parente,

Madame Lina NOBS née BÉGUIN

décédée aujourd'hui mercredi, 3 octobre, à l'âge de 70 ans.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi, 6 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Fahys 131.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Henri Ladame, ingénieur,
Monsieur et Madame Petitpierre-Ladame et leurs enfants, à Paris,
Monsieur et Madame Otto Schmidt-Ladame et leurs enfants,
Monsieur le Dr Ladame, aux Verrières,
Mademoiselle Marthe Ladame,
Les familles Ladame, à Paris et à Genève,
Monsieur et Madame Roulet-Ladame et leurs enfants,
Les enfants de feu Eugène Ladame, pasteur, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, grand'mère et parente,

Madame Mathilde LADAME
née MEURON

que Dieu a retirée à lui le 4 octobre 1906, dans sa 61me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 4 octobre 1906.

Heureux les débonnaires.

L'ensevelissement aura lieu samedi 6 octobre 1906, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: Terreaux n° 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Sophie Richard-Ducommun et sa fille Emilie, à Boudry, Monsieur et Madame Albert Richard, à La Chaux-de-Fonds, et leur fils, à Paris, Madame et Monsieur Paul Borel-Richard et leur fils, à Boudry, Madame et Monsieur Ruff-Ducommun et famille, à Mulhouse, Monsieur Ls Barbier-Ducommun et famille, à Cortaillod, Monsieur et Madame Auguste Ducommun et famille, Madame veuve Louise Ducommun et famille, Monsieur et Madame Guillaume Ducommun et famille, Monsieur et Madame Emile Ducommun et famille, à Boudry, les familles Richard, Küffer, Ducommun, Serex, Haug, Collet, à Boudry, Genève et Aubonne, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Emile RICHARD
VOITURIER

leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin et parent, que Dieu a rappelé à lui mardi 2 octobre, à 3 h. ½ après midi, dans sa 48me année, après une longue et pénible maladie.

Boudry, le 3 octobre 1906.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
St-Jean XVII, 24.

Il est au ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 5 octobre, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Boudry.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS TARDIFS

FROHSINN

Freitag den 5. Oktober

KEINE GESANGSTUNDE

Mercuriale du Marché de Neuchâtel
du jeudi 4 octobre 1906

	les 100 kil.		la chaine
Pom. de terre.	7 — — —	Oignons	— 10 —
	les 20 litr.		le litre
Pom. de terre.	1 20 — —	Lait	— 22 —
Haricots	4 — — —		le ½ kilo
Carottes	1 40 — —	Pêches	— 35 —
Pommes	2 — 3 —	Raisin	— 25 —
Poires	2 50 — —	Beurre	1 70 1 80
Pruneaux	4 — — —	» en mottes	1 50 —
Noix	4 — — —	Fromage gras	1 10 1 20
Châtaignes	5 — 7 —	» mi-gras	— 85 — 90
	le paquet	» maigre	— 65 — 75
Carottes	— 10 — —	Pain	— 16 —
Poireaux	— 10 — —	Viande bœuf	— 85 — 95
	la pièce	» vache	— 70 — 80
Choux	— 20 — —	» veau	— 90 1 10
Laitues	— 20 — —	» mouton	— 80 1 10
Choux-fleurs	— 70 — —	» cheval	— 40 — —
	la douzaine	» porc	1 10 — —
Concombres	— 70 — —	Lard fumé	1 10 — —
Œufs	1 35 — —	» non fumé	— 85 — —

Bourse de Neuchâtel
Jeudi 4 octobre 1906

d = demande; *o* = offre; *m* = prix moyen; *x* = prix fait

Actions		*Obligations*	
Banque Comm.	495 *d*	Franco-Suis. 3½	—
Banq. du Locle.	612.50*x*	Et. de Neuch. 4½	101.50*m*
Crédit foncier	—	» » 4%	101 *o*
La Neuchâteloise	457.50*d*	» » 3½	—
Câb. él. Cortail.	450 *o*	Com. de Neuc. 4½	100 *d*
» » Lyon	1025 *m*	» » 3½	—
Gr. Brasser. ord.	—	Lots N. 1857. T. al.	100 *d*
» » priv.	520 *o*	» Non t.	40 *d*
Tram. Neuc. ord.	375 *o*	Ch.-de-Fonds 4½	100 *d*
» » priv.	512.50*m*	» 3½	90 *d*
Imm. Chatoney.	—	Locle 4%	100 *d*
» Sand.-Trav.	275 *d*	» 3.60	96 *d*
» Sal. d. Conf.	262.50*m*	Créd. f. Neuc. 4%	100 *d*
» Sal. d. Conc.	180 *d*	Gr. Brasserie 4%	—
Villamont	490 *o*	Tram. N. 1897 4%	100 *o*
Bellevaux	—	Chocol. Klaus 4½	100 *d*
Soc. Im. Neuch.	—	Mot. St-Aubin 4%	—
Etab. Rusconi, pr.	500 *d*	*Taux d'escompte*	
» Ed. Pernod.	—	Banq. Cant. 4½	—
Mot. St-Aubin.	—	Banq. Com. 4½	—

BOURSE DE GENÈVE, du 4 octobre 1906

Actions		*Obligations*	
Saint-Gothard	980.—	3 % féd. ch. de f.	—.—
Bque Commerce	1085.—	3 ½ C. de fer féd.	999.—
Fin. Fco-Suisse.	6500.—	3 % Gen. à lots.	105.—
Union fin. gen.	761.—	Egypt. unif.	524.50
Gaz Marseille jouis.	850.—	Serbe . . . 4 %	409.—
Gaz de Naples.	—.—	Jura-S., 3 ½ %	492.50
Fco-Suis. élec.	578.—	Franco-Suisse	480.—
Cape Copper	—.—	N.-E. Suis. 3 ½	484.—
Gafsa	3490.—	Lomb. anc. 3 %	336.75
Parts de Sétif.	550.—	Mérid. ita. 3 %	350.—

Changes à Neuchâtel		Demandé	Offert
	France	99.98	100.03
	Allemagne	123.11	123.20
	Londres	25.19	25.20
	Italie	100.07	100.17
	Vienne	104.75	104.85

Argent fin en gren. en Suisse, fr. 110.— le kil.
Neuchâtel, 4 octobre. Escompte 4½ %

BOURSE DE PARIS, du 4 oct. 1906. Clôture.

3% Français	96.05	Bq. de Paris	1568.—
Consol. angl.	86.68	Créd. lyonnais	1170.—
Brésilien 4%	88.40	Banque ottom.	662.—
Ext. Esp. 4%	97.20	Suez	4460.—
Hongr. or 4%	95.50	Rio-Tinto	1849.—
Italien 5%	102.50	Ch. Saragosse	432.—
Portugais 3%	—.—	Ch. Nord-Esp.	276.—
Turc D. 4%	93.55	Chartered	41.—
Actions		De Beers	475.—
Bq. de France.	—.—	Goldfields	97.—
Crédit foncier	—.—	Gœrz	35.25

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, en ville, 2 fr. par trimestre.

BULLETIN METEOROLOGIQUE — Octobre
Observations faites à 7 h. ½, 1 h. ½ et 9 h. ½.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés centig. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
4	13.0	11.7	15.3	721.7	5.7	E.	faibl.	couv.

5. 7 h. ½: 13.1. Vent: N.-E. Ciel: couvert.

Du 4. — Pluie intermittente jusqu'à 4 heures. Soleil visible par petits instants pendant l'après-midi. Le ciel s'éclaircit un moment le soir.

Hauteur du Baromètre réduite à 0
suivant les données de l'Observatoire
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm.

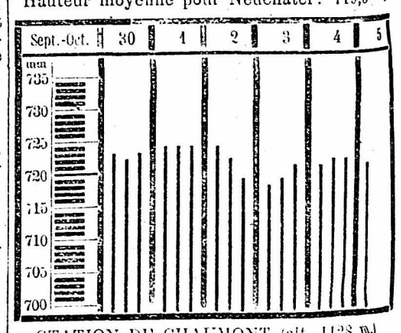

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

3	11.9	9.5	14.8	667.0	1.0	S.-O.	fort	couv.

Pluie jusqu'à 7 h. ½ du matin. Assez beau l'après-midi et le soir. Alpes visibles.

	Alti.	Temp	Baro.	Vent.	Ciel.
4 oct. (7 h. m.)	1128	10.8	668.5	O.	couv.

Niveau du lac: 5 octobre (7 h. m.): 429 m. 090

Bulletin météorol. des C. F. F. — 5 octob., 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Tempér. centigr.	TEMPS & VENT
394	Genève	—	Manque.
450	Lausanne	14	Couvert.
389	Vevey	14	Qq. averses.
398	Montreux	14	Qq. n. Beau.
537	Sierre	12	Tr. b. tps.
1609	Zermatt	—	Manque.
482	Neuchâtel	14	Couvert.
995	Chaux-de-Fonds	8	Qq. n. Beau.
632	Fribourg	12	Brouillard.
543	Berne	11	»
562	Thoune	12	»
566	Interlaken	10	Qq. n. Beau.
280	Bâle	14	»
439	Lucerne	12	Brouillard
1109	Göschenen	10	Tr. b. tps.
338	Lugano	15	Qq. n. B.
410	Zurich	12	Nébuleux.
407	Schaffhouse	14	Brouillard.
673	Saint-Gall	12	»
475	Glaris	8	Qq. n. Beau.
505	Ragatz	11	Tr. b. tps.
587	Coire	12	»
1543	Davos	4	Qq. n. Beau.
1836	Saint-Moritz	4	Tr. b. tps.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ